

Gestion de Projet Informatique

Partie 3b : Droits informatiques

Licence d'Informatique 3^e Année
Tianxiao Liu
CY Cergy Paris Université

Sommaire

- **Le droit de la propriété intellectuelle**
 - Droit d'auteur et les outils (logiciels, bases de données et noms de domaine)
 - L'état de concepts : licences et droits des brevets et innovations
- **Les valeurs informatiques et libertés**

Le droit de la propriété intellectuelle

- **Droits d'auteur**

- Code de la propriété intellectuelle (**CPI**)
- **Cession** des droits d'auteur : (exemple de détails)
 - Droit d'adaptation (modification, intégration)
 - Droits de reproduction
 - Droits de représentation
 - Droits de distribution
 - Destination, lieu et durée
- Tout ce qui n'est pas mentionné → à l'avantage de l'auteur
- **Cas « sensible » : employeur et employé**
- **En réalité : très peu usités par les employés**

Le droit de la propriété intellectuelle

- **Les logiciels**

- Les logiciels → œuvres d'esprit → protégés par le droit d'auteur
- **Seule la forme est protégée**
 - Pas les idées, les fonctionnalités et les algorithmes
- Un **droit moral** : ex. le nom du logiciel
- Un **droit d'exploitation**
 - Autorisation ou non de la reproduction, l'adaptation, la divulgation et la mise au marché.

Le droit de la propriété intellectuelle

- **Les bases de données (BD)**
 - **Attention : ce ne sont pas les SGBD !**
 - « Tout recueil d'œuvres, de données ou d'autres éléments indépendants, disposés de manière systématique ou méthodique et individuellement accessibles par des moyens électroniques ou par tout autre moyen »
 - Protégées par le droit d'auteur
 - La forme est protégée
 - Une BD réalisée collectivement ou commanditée par une personne morale ne peut bénéficier de ce droit
 - Protégées par le droit *sui generis*
 - Cela protège le contenu informationnel de la BD

Le droit de la propriété intellectuelle

- **Les noms de domaine**
 - Une double fonction : Accès à un espace d'adressage sur Internet (DNS) et Identification
 - AFNIC (Association française pour le nommage Internet en coopération)
 - <https://www.afnic.fr/>
 - Dépôt des noms de domaine « .fr » et « .re »
 - Depuis 2006, « .fr » ouvert aux particuliers
 - La gestion des extensions Internet françaises
 - « .fr », « .re », « .mq », « .gp », « .gf », « .wf », « .pm », ...

Le droit de la propriété intellectuelle

- **Licences**

- L'acquisition d'une licence donne des droits :
 - d'adaptation et de correction
 - de réalisation d'une seule copie de sauvegarde
 - de décompilation

- **Droits des brevets et innovations**

- Les logiciels sont brevetables ? → Discussion en cours
- ...
- Conditions possibles d'un brevet
 - Effet technique
 - Résolution d'un problème technique
 - Présence de considérations techniques
 - Contribution à l'état de la technique

Les valeurs informatiques et libertés

- CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés)
 - Données nominatives et droit à l'image
- Citation de la **règle générale**
 - « L'informatique doit être au service de chaque citoyen. Elle ne doit porter atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques. »

Les valeurs informatiques et libertés

- **Les données nominatives**

- Définition

- Une donnée à caractère personnel, information relative à une personne physique pouvant être identifiée (par référence)

- Traitement automatisé d'informations nominatives

- Tout ensemble d'opérations portant sur de telles données
- **Activité : phase de « pool »** 😊

- Besoin d'une déclaration

- Informer les personnes concernées

- Garantir la sécurité des informations

- Mettre à jour les informations dès la prise de connaissance



Les valeurs informatiques et libertés

- **Droit à l'image**
 - Explication **à écouter**
 - **Activité : phase finale** 😊
- Qui saura bien s'exprimer ?

